

**Ecole** : Louis Pergaud  
**Date** : 10 mars 2006

**Commune** : Vernouillet  
**Conseil d'école n° 2**

**Participants** (nom et qualité)

- Mme Boyer enseignante
- Mme Gaillard enseignante
- Mme Pourtout enseignante
- Mme Dumus enseignante
- Mme Droin enseignante
- Mme Ychard directrice
- Mme Prat enseignante
- Mme Bohin parent
- Mme Branchu parent
- Mme Delile parent
- M. Dumoulin parent
- M. Grignion parent
- Mme Bodereau parent
- M. Cornueau représentant la mairie

Absents excusés : Mme Côme I.E.N, M. Frard Maire, Mme Samson parent,  
Mme Grenèche parent, Mme Lefort enseignante,  
Mme Mourgeon D.D.E.N.

Absents :

**ORDRE DU JOUR :**

- Activités pédagogiques et culturelles.
- Projet d'école.
- Internet et informatique.
- Réponses de la mairie au conseil du 1<sup>er</sup> trimestre.
- Budget de l'école et demandes d'investissement.
- Parole donnée aux parents élus.
- 

Points de l'ordre du jour posant encore problème à l'issue du conseil d'école :

- .....
- .....
- .....
- .....

Relevé de conclusions :

- Activités Pédagogiques et culturelles

- Du 9 au 13 janvier et du 16 au 20 janvier la classe de CM1/CM2 de Mme Prat, puis la classe de CM1 de Mme Lefort ont participé à une classe patrimoine à Chartres intitulée « Vivre le Moyen-Âge à Chartres ».

Les classes ont été logées dans l'internat du collège Hélène Boucher.

Ce séjour leur a permis de découvrir la société médiévale à travers différentes activités :

- \* La visite de la cathédrale.
- \* La lecture des vitraux.
- \* Le rallye touristique dans la ville de Chartres qui a permis de découvrir la basse et la haute ville.
- \* La mode vestimentaire au Moyen-Âge.
- \* Fabrication d'un vitrail en suivant les méthodes de l'époque ( activité qui a permis à certains élèves de prendre confiance en eux).
- \* Une soirée contes.

Bilan très positif, ce séjour a suscité chez les élèves une ouverture culturelle à la fois historique et artistique. Il a permis également de développer leurs qualités imaginatives et créatives. En outre cette semaine leur a appris à vivre ensemble, ce qui a été dur pour certains.

Ces 2 classes remercient la mairie, sans qui cela n'aurait pas été possible.

Mme Lefort remercie également Mme Le-Nagard et M. Glaas qui l'ont épaulée efficacement.

Le 4 mars, les élèves de Mme Le fort ont présenté aux parents leurs travaux, leurs exposés, résultat de ce qu'ils ont appris et se sont appropriés lors de ce séjour. Ceux de Mme Prat ont joué une pièce de théâtre, puis les parents ont pu voir l'exposition faite.

- Visite d'Anaïs en classe dans le cadre du projet « Place aux Mômes ». Apprentissage d'une de ses chansons. Lors de sa venue, échanges et questions sur son métier et participation « comme petits tambours » à une de ses chansons.

Les enfants étaient invités au concert du 9 février et les parents bénéficiaient du tarif réduit (10 €) ou famille (20 €).

- Le 31 janvier, représentation théâtrale pour les classes de Mme Lefort et Prat : « L'été de Benjamin ». Découverte en classe d'extraits de la pièce. Sollicitation des parents à qui les enfants ont demandé de raconter des souvenirs d'enfance avec leurs grands-parents. Opération réussie, témoignages écrits de certains parents (sujet de la pièce).

Venue en classe du metteur en scène Philippe Liplizt, la veille de la représentation : les enfants ont été mis en situation et ont joué des extraits. Grande attention des enfants lors du spectacle.

- Le 28 février, défi entre les écoles de G. Philippe, J. Vallès, L. Pergaud et le collège M. Pagnol sur la numération et la résolution d'énigmes sur les nombres.

1<sup>ère</sup> : classe de Mme Boyer

2<sup>ème</sup> : classe de Mme Prat

- Spectacle « Tartine Reverdy », le 2/03, pour les classes de Mmes Droin, Gaillard, Boyer, Lefort et Pourtout. Spectacle musical avec un travail en amont : écriture sur l'amitié et présentation de certains textes pendant la représentation.
- Les classes de Mme Dumus, Mme Prat et Mme Pourtout sont allées voir des films proposés, par le service culturel de la mairie, au festival écofilm. Films d'animation sur l'environnement, comment préserver la nature.  
Mardi 7 mars, l'école de musique de Vernouillet nous a proposé une animation sur les musiques actuelles. Toute l'école y a assisté. Présentation des instruments et interprétation de différents extraits musicaux.
- Maxim'art Projet en cours. Les élèves de Mme Boyer ont choisi d'illustrer en 3D les proverbes. La conseillère de l'Education Nationale en arts plastiques viendra leur donner des conseils la semaine prochaine. L'exposition est prévue mi-avril.

- La classe de Mme Boyer, en sciences, va construire un objet flottant avec l'aide d'une stagiaire de l'IUFM qui, pour la rédaction de son mémoire, interviendra à raison de 10 séances prévues les vendredis après-midi.
- La classe de Mme Boyer participera, le 30 mars, au challenge-maths. L'entraînement est en cours.
- Les classes de Mmes Prat et Boyer s'entraînent pour « Mets tes baskets et bats la maladie » Toute l'école doit y participer. Cela devrait se dérouler le 8 avril.

- Projet d'école

Le projet d'école est actuellement en réécriture pour les années 2006/2009. Le précédent a été prolongé d'une année.

Nous comptons travailler la cohérence inter cycle au niveau du calcul mental et de la lecture orale.

Celui-ci doit être rendu pour le 7 avril à la circonscription de Dreux 1.

Il nous sera retourné pour validation le 8 juin 2006.

Le projet devra être adopté par le conseil d'école entre le 8 juin et le 18 juin. Il nous faut donc changer la date du dernier conseil prévu le 23 juin. Après accord des membres du conseil celui-ci aura lieu le mardi 13 juin 2006 à 18h.

- Internet et informatique

L'école est bien connectée, nous pouvons recevoir le courrier administratif. Par contre, nous ne savons pas où cela en est pour la connexion du bureau.

Depuis la rentrée de février nous avons un poste et une imprimante qui ne fonctionnent plus.

L'imprimante du bureau ne fonctionne pas avec le nouvel ordinateur. Le service informatique de la mairie a été appelé, j'ai laissé un message.

En matière de communication, il y a un manque puisque nous n'avons plus de téléphone sans fil. Pour des appels urgents, lorsque des enfants sont malades, les enseignants prennent leur propre portable parce que nous ne pouvons pas laisser les élèves seuls pour aller téléphoner dans le bureau.

- Réponses au dernier conseil d'école 2004/ 2005 données par la mairie.

Lecture faite des réponses (cf. document).

Point n°1 : Les sanitaires sont effectivement terminés mais nous avons un petit souci : nos clés ne les ouvrent pas donc, le samedi matin, les toilettes sont inaccessibles malgré une demande faite à la mairie le 13 janvier 2006 pour : soit changer la serrure, soit avoir la clé.

Point n°2 : Nous ne comptons pas les éliminer mais seulement faire en sorte que les élèves ne puissent s'y rendre, ce qui n'empêcherait pas le centre aéré de les utiliser lors des 2 mois de vacances. Au premier conseil d'école il a été expliqué pourquoi les autres sanitaires auraient dû être une priorité.

Point n°4 : Merci pour les panneaux d'affichage. Effectivement ils sont beaucoup plus pratiques que les précédents. Il est dommage que, 3 jours après leur pose, ils aient été dégradés.

Point n°5 : M. Jehano est venu nous proposer une étude. Nous y avons apporté les modifications que nous avons jugées utiles.

La cour des petits, au niveau des jeux, est à peu près dans le même état que la cour des grands, vu le temps qu'il fait actuellement. Les agents d'entretien se sont plaints, la semaine dernière, de l'état des toilettes à côté de la cantine à la fin de la journée. Il faudrait donc envisager des travaux au niveau des aires de jeux.

Point n°6 : Apparemment, les bennes ont repris leur place.

- Budget de l'école et demandes d'investissement.

Pour l'année 2006/2007, la somme de 4961,25 € a été allouée à l'école, sur la base de 8 classes et 175 élèves. Nous pourrions avoir des abonnements pour 300 €. 76 € seront consacrés à des achats de pharmacie et 80,20 € à l'affranchissement.

Pour les crédits investissement, la plastifieuse à chaud, les 28 tables, casiers et chaises ainsi que la table pour le rétroprojecteur ont été accordés et commandés. Par contre, un nouvel ordinateur avait été demandé pour la salle informatique. Nous pouvons supposer que la demande a été rejetée puisque nous n'avons eu aucune information à ce sujet.

- Parole donnée aux parents élus

L'APE aimerait que la somme de 3067 €, mise à la disposition de l'école, soit dépensée pour que les enfants puissent en profiter avant la fin de l'année scolaire.

Cette somme devrait servir à l'achat de livres de BCD, magnétophones, appareil photo numérique, magnétoscope.

M. Dumoulin regrette qu'il n'y ait pas eu plus d'informations sur le fait que la classe de 6<sup>ème</sup> bilingue, au collège Pagnol, existera encore l'année prochaine alors que l'expérience devait s'arrêter à la fin de cette année. Cela aurait pu contribuer à faire naître un regain d'intérêt, de la part des familles concernées, pour les classes de 6<sup>ème</sup> proposées par cet établissement à la prochaine rentrée scolaire.

Date du prochain conseil d'école : mardi 13 juin 2006 à 18h00.

Rédigé par Mme Ychard

Remarques et suggestions éventuelles de l'IEN